

Les membres suivants, Fabrice APPELS (HAI), Jean-Marie BELLEFROID (LGE), Paul GROOS (LUX) et Gérard TRAUSCH (NAM), Claude DUJARDIN [en début de réunion] qui remplace Jean-Michel DENEVE [arrivée à 15h15] (BBW) et Jean-Pierre DELCHEF (président AWBB, membre invité) sont conviés à la réunion de la Commission Législative (CL) pour débattre des points suivants.

## 1. Approbation du PV de la réunion précédente.

PV de la dernière réunion du 24/09/2014 est approuvé

## 2. Document de travail – octobre 2014

### 1. Interprétation de la CL - PC 53.5.c et d suite à une demande du CDA

Dans un souci d'équité, la disposition suivante peut s'interpréter comme suit :

« ...un joueur figurant sur la liste de l'équipe de la division supérieure peut être aligné, sous réserve d'inscription sur une liste complémentaire envoyée au SG de l'AWBB et de la FRBB, le cas échéant, dans l'équipe de la division inférieure s'il n'a pas encore disputé de rencontres officielles.

*Cette qualification est immédiate et définitive, le joueur concerné n'étant plus qualifié pour l'équipe d'une division supérieure. »*

peut s'interpréter comme suit :

« ...le joueur figurant sur la liste d'une équipe d'une division supérieure (ou inférieure) peut être aligné, sous réserve d'inscription sur une liste complémentaire envoyée au SG de l'AWBB et de la FRBB, le cas échéant, dans une équipe d'une division inférieure (ou supérieure) s'il n'a pas encore disputé de rencontres officielles.

*Cette qualification est immédiate et définitive, le joueur concerné n'étant plus qualifié pour l'équipe d'une division supérieure (ou inférieure)*

Motivation : ne pas limiter cette faculté à l'équipe du niveau immédiatement inférieur (ou supérieur) mais l'étendre à toutes les équipes de rang inférieur (ou supérieur).

2. **Réécriture du PC 1** : sur base de la proposition (BBW) faite lors de l'AG de mars 2014, les groupes parlementaires sont invités à transmettre au secrétaire de la CL, leurs avis et position sur les différents chapitres de l'article.

### 3. Proposition pour modification au ROI/TTA (NAM)

PC 78.4 et 5 et PC 82.1 : amende pour demande tardive ou absence de demande : 24€ (au lieu de 0€)

Motivation : éviter Tournois et rencontres amicales "hors contrôle AWBB"

PC 84 : rentrée de feuille de rencontres internationales si incidents ou réclamations. : 24€ (au lieu de 0€)

PC 79 : à supprimer.

Les modifications seront présentées pour approbation lors de l'AG de mars 2015 avec application au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

### 4. Subside forfaitaire par équipe 3&3

La CL est consciente de la difficulté du calcul des conditions pour obtenir le subside forfaitaire.

Le CDA ayant prévu une réunion 3&3 et 4C4 avec l'ensemble des CP ce vendredi 31/10/2014, La CL souhaiterait connaître leur réflexions sur la méthode à utiliser pour le relevé du nombre de participations effectives lors des différentes animations (10/saison).

### 5. Propositions de modifications « en urgence » au R.O.I.

- TITRE 3- Normes de sanction... / A.REGLES GENERALES- (NAM) : entrée en vigueur des sanctions

- PC 91- (CDA) : numérotation équipements

Deux propositions qui seront faites par le CDA

Le secrétaire de la CL présente également des propositions de textes issues des différents groupes pour les articles suivants :

- Partie Administrative : articles 23, 77
- Partie Compétition : articles 3, 28, 76 ,91
- Partie Financière : article 15
- Partie Juridique : article 45
- Partie Mutations : article 9

Ces différents textes seront étudiés après l'AG du 29 novembre 2014.

---

### **3. Echange de point de vue**

1. LGE : Nombre de rencontres pour une fille qui joue en R1D (CRF), en cadettes et en N1D ? la CL confirme qu'elle peut jouer trois matches par week-end (2 rencontres AWBB et 1 rencontre FRBB) au vu des dispositions statutaires cumulatives.
2. LGE : frais arbitres régionaux (déplacements)
3. LGE : niveau des équipes dans les compétitions jeunes régionales et provinciales
4. BBW : indemnités de formation (cas particuliers à revoir) ; la CL fait référence au PM 12.C

---

### **4. Divers**

1. Agenda à venir
  - Législative le mercredi 19/11/2014 avant l'AG du 29/11/2014
  - AG - AWBB le 29/11/2014

Réunion clôturée à 17h45 – Prochaine réunion le mercredi 19/11/2014 à 14h30 (Bruxelles)

Président : Fabrice APPELS – Secrétaire : Paul GROOS